

M2 TeTra

UE « Démocratie locale et aide à la décision »

Cette unité d'enseignement comprend 3 enseignements qui proposent d'étudier les processus de décision politique dans un environnement complexe (incertitude, lobbying, contestations...). Afin de faciliter ces prises de décisions puis leur communication, les enseignements de cette UE vise à doter les étudiants de compétences dans la mise en œuvre d'une participation citoyenne et dans le design des politiques publiques.

Fortement responsabilisés par les politiques de décentralisation, les élus locaux sont tenus d'assumer des tâches de plus en plus diversifiées. Parallèlement, les sociétés locales se sont transformées, les intérêts se sont fragmentés et les contestations se sont intensifiées. Le cours **construire la décision politique** propose de réfléchir aux modalités d'exercice du pouvoir local dans un tel contexte. Comment dirige-t-on une collectivité dans un contexte incertain, fragmenté et pluraliste ? Comment élaborer et mettre en œuvre des projets dans des situations controversées ? Appelés à travailler pour et avec des élus, les étudiants font l'apprentissage des contraintes et des exigences des élus. Ils s'approprient les ressorts de la décision politique pour s'y ajuster et collaborer au mieux avec les élus.

Des outils et pratiques permettent de faciliter le pilotage des politiques publiques dans ces contextes difficiles. Le cours de **facilitation, participation et design des politiques publiques** propose aux étudiants de s'approprier ces outils. Il permet aussi, par des exercices de mise en situation, de développer les compétences requises pour bien les utiliser. Cet enseignement comprend trois parties. La première partie est consacrée aux outils de la facilitation et de l'animation. La deuxième partie propose d'étudier les différents dispositifs de concertation avec les acteurs locaux et notamment la participation citoyenne. Enfin, la troisième partie est consacrée au design des politiques publiques, qui propose de mobiliser l'intelligence et l'expertise des agents et des usagers pour promouvoir des services publics de meilleure qualité par l'innovation dans l'action publique territoriale.

Le dernier enseignement de cette UE a vocation à présenter les enjeux posés par les pratiques de **lobbying** dans l'exercice du pouvoir et de l'action publique. Il questionne les mécanismes de prescription d'informations dans les processus d'action publique, la professionnalisation du travail de défense des intérêts et les ressources nécessaires pour cela. Pour de futurs professionnels du développement territorial, ce cours propose une mise en perspective des dimensions ordinaires de leur travail : composer avec des intérêts dans l'action publique. Il n'a pas la prétention de livrer les « ruses » et autres « bonnes pratiques » du « bon » lobbyiste, mais plus modestement de suggérer un éclairage sur ce type d'activités. À travers cette réflexion, le cours permet d'anticiper des enjeux pratiques des mécanismes de gouvernement, ainsi que de se sensibiliser à des outils et questionnements requis pour défendre des intérêts ou plaider une cause.

Les intervenants, volumes horaires et crédits sont les suivants :

Cours et intervenant.e.s	Type	Durée
Construire la décision politique <i>Vincent BEAL (MCF en sciences politiques, UJM)</i>	CM	15 h
Facilitation, participation et design des politiques publiques <i>Géraldine REGNARD (consultante - Consortium Consultants)</i>	CM	21 h
Lobbying <i>Vincent BEAL (MCF en sciences politiques, UJM)</i>	CM	12 h
Total pour l'UE « Démocratie locale et aide à la décision »	3 ECTS	48 h